

Vivre à



Val de Louyre et Caudeau

CENDRIEUX - SAINTE-ALVERE - SAINT LAURENT DES BÂTONS

**100 PREMIERS
JOURS DE
MANDAT :
UN PREMIER
BILAN**

LE CONSEIL MUNICIPAL - 03

LE BUDGET PRIMITIF 2026 - 05

LES 100 PREMIERS JOURS - 09

L'ACTIVITE DES ELUS - 13

Bulletin municipal

JUIN 2026

NUMÉRO 1

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	02
Vous servir avec sérieux et efficacité	
LE CONSEIL MUNICIPAL	03
Une nouvelle équipe engagée pour notre commune	
LE BUDGET PRIMITIF 2026	05
Continuité, Prudence et Ambition	
LES 100 PREMIERS JOURS	09
Une équipe pleinement mobilisée	
L'ACTIVITE DE VOS ELUS DELEGUES	13
DISCOURS D'INVESTITURE DU MAIRE	16
EXPRESSION DES ELUS	18



GR

EDITO DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

Ce premier bulletin municipal a été conçu pour mieux vous informer et vous rendre compte, en toute transparence, des choix que nous faisons pour notre commune. Il se veut à la fois un outil d'explication et un lien direct entre l'équipe municipale et chacun d'entre vous.

Parce qu'il s'agit de notre premier numéro, nous sollicitons également votre indulgence. Ce bulletin n'est sans doute pas parfait, et c'est bien naturel. Comme toute démarche nouvelle, il évoluera au fil des prochaines éditions. Nous souhaitons en faire un véritable outil d'information et de dialogue, au plus près de vos attentes. Vos remarques, vos idées et vos propositions seront toujours les bienvenues. C'est en restant à votre écoute que nous continuerons à améliorer ce bulletin, comme nous nous attachons chaque jour à améliorer l'action municipale.

J'aborde ce mandat avec un profond sens de l'honneur et de la responsabilité. La confiance que vous nous avez accordée nous engage à agir avec sérieux, à rester à l'écoute et à prendre des décisions utiles, au plus près de vos attentes.

Rien ne se fait seul. Le conseil municipal travaille de manière collective, dans le dialogue et le respect des points de vue. Cette approche, ancrée dans la réalité du terrain, nous permet de construire des décisions réfléchies et adaptées à la vie de notre commune.

Le vote du budget primitif 2026 en est une illustration concrète. Dans un contexte financier contraint, nous avons fait le choix de la prudence. Cela implique de prioriser nos actions, d'ajuster certains projets et d'engager une évolution progressive de nos orientations afin de garantir une gestion saine et durable. Prioriser, c'est aussi savoir où porter notre effort : nous avons résolument choisi d'investir dans notre jeunesse et dans nos écoles.

Car il n'y a pas d'avenir pour un village rural sans une jeunesse à qui l'on donne toutes les chances. Nous voulons une école exigeante et ouverte, où l'on apprend les langues vivantes, où le sport tient toute sa place, où l'on transmet le goût de l'engagement et le sens du collectif. Une école qui ne se referme pas sur elle-même, mais qui ouvre nos enfants au monde et leur apprend à y prendre leur place. C'est l'un des engagements les plus forts de ce mandat, et il guidera durablement nos décisions.

Notre ambition est également de préserver ce qui fait l'âme de Val de Louyre et Caudeau : la beauté de nos villages, la richesse de notre patrimoine et la qualité de notre cadre de vie. Entretenir nos espaces publics, fleurir nos bourgs, adapter nos aménagements aux enjeux du changement climatique, restaurer notre patrimoine et valoriser nos paysages ne sont pas des actions secondaires. Elles participent à l'attractivité de notre commune, au bien-être quotidien de ses habitants et à la fierté que nous avons de vivre ici. Embellir nos villages, c'est aussi transmettre un territoire accueillant et vivant aux générations qui nous succéderont.

Notre ligne de conduite est claire : renforcer l'attractivité de Val de Louyre et Caudeau tout en préservant son identité rurale. Chaque décision est guidée par la volonté de rester proches de vous, de répondre aux besoins du quotidien et de préparer l'avenir avec ambition mais aussi avec responsabilité.

Remettre l'humain au cœur de nos actions, c'est aussi valoriser la solidarité, soutenir la vie locale et préserver ce lien simple et essentiel qui fait la richesse de notre territoire. Ce lien, ce sont d'abord nos associations qui le tissent. Elles font vivre nos villages, rassemblent les générations et donnent à chacun une raison de se retrouver. Les soutenir avec conviction, leur faire confiance et les accompagner dans leurs projets, c'est investir dans ce qui nous unit. Rien de durable ne se construit sans ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps au service des autres.

En cette fin de mois de juillet, notre commune vit au rythme des marchés, des fêtes, des rencontres et des moments de convivialité qui font le charme de l'été. Ces rendez-vous témoignent de la vitalité de notre territoire et de l'engagement de nombreux bénévoles, élus, agents communaux et associations, que je tiens à remercier chaleureusement. Je vous invite à profiter pleinement de ces instants de partage et à continuer de faire vivre ensemble l'esprit de Val de Louyre et Caudeau.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Ensemble, continuons à faire vivre et avancer Val de Louyre et Caudeau.

Avec tout mon dévouement,

Clément BIJOU

Maire de Val de Louyre et Caudeau

LE CONSEIL MUNICIPAL DE VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, les habitants de Val de Louyre et Caudeau ont élu une nouvelle équipe municipale. Le 21 mars 2026, le conseil municipal s'est officiellement installé et a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Depuis cette date, les élus sont pleinement mobilisés au service de la commune. Issus de nos trois villages, ils travaillent collectivement, dans un esprit de **dialogue, de proximité et de responsabilité**, pour mettre en œuvre le projet présenté aux habitants et répondre aux enjeux du quotidien.

Au-delà des séances du conseil municipal, leur engagement se traduit par une présence constante sur le terrain : **rencontres avec les habitants, suivi des travaux, accompagnement des associations, participation aux manifestations et préparation des projets** qui construiront l'avenir de Val de Louyre et Caudeau.

Le conseil municipal se réunit régulièrement afin de débattre et de prendre **les décisions nécessaires** au bon fonctionnement de la commune. Les comptes rendus et les principales délibérations sont mis à la disposition des habitants, dans un souci de transparence et d'information.



Clément BIJOU

Maire de Val de Louyre et Caudeau



Patrice Taulou

Maire délégué de Cendrieux

Voirie et Logement



Emilie Grellety

Maire déléguée de Saint Laurent des bâtons

Vie associative



Jean Le Cocguic

Maire délégué de Sainte-Alvère

Finances et Prospective territoriale



Catherine Caillaud

1ère adjointe

Santé et Solidarité



Patrick Etchegaray

2ème adjoint

Administration générale



Laurence Mottet

3ème adjointe

*Attractivité du territoire,
Culture et commerce*



Benjamin Lalot

4ème adjoint

Devoir de mémoire et Agriculture



Marie-Claire Taulou

5ème adjointe

Développement Durable et Cadre de vie



Denis Gensou

6ème adjoint

Travaux et Equipements



Catherine Schillinger

Conseillère déléguée

Jeunesse et Education



Vitor Teixeira-Castro

Conseiller délégué

Sports et Equipements sportifs



Annie Grellety

Conseillère municipale



Gilles Le Roux

Conseiller municipal



Emilie Huart

Conseillère municipale



Bastien Colet

Conseiller municipal



Sandy Gintrat

Conseillère municipale



Marie-Thérèse Vigier-Luzinier

Conseillère municipale

Conseillers municipaux d'opposition* :

Philippe Ducène

Marie-Christine Bencharel

Cyril Leyma

Liliane Agrafeuill

José Pinto Da Fonseca

**Le groupe d'opposition n'a pas souhaité fournir de photos pour le bulletin municipal*

LE BUDGET PRIMITIF 2026 : CONTINUITÉ, PRUDENCE ET AMBITION

Un cap clair pour agir utilement

Le budget 2026 marque le début concret du mandat municipal 2026-2032. Premier budget de la nouvelle équipe, il traduit les engagements pris devant les habitants tout en tenant compte de réalités financières techniques et climatiques exigeantes.

Notre choix est simple : conduire une **action municipale sérieuse, utile au quotidien et tournée vers l'avenir, sans augmentation des taux communaux d'imposition.**

Une situation regardée avec lucidité

Au moment de notre prise de fonctions, l'année budgétaire était déjà engagée à près d'un tiers. Dans le même temps, plusieurs audits ont été lancés : finances, bâtiments communaux, organisation des services et sécurité.

Cette démarche répond à une méthode réaliste : **partir de la réalité de la commune, identifier précisément les besoins et construire des décisions responsables et durables.**

La commune conserve aujourd'hui des **capacités financières réelles** dues à une forte pression fiscale. Pour autant, les contraintes restent importantes : inflation, coûts énergétiques, fortes charges d'entretien du patrimoine communal, mise à niveau trop longtemps retardée de certains équipements et bien entendu attentes des habitants.

Face à cette situation, nous avons fait le choix de **rester fidèles aux engagements** pris devant les habitants. Notre profession de foi constitue la feuille de route de ce mandat. Les réalités budgétaires nous conduisent parfois à adapter le calendrier ou les modalités de certains projets, mais elles ne remettent pas en cause les orientations que nous avons présentées durant la campagne. Chaque décision est prise avec le même objectif : **agir avec responsabilité, tenir nos engagements et construire, pas à pas, un avenir durable** pour Val de Louyre et Caudeau.



Emilie Huart

*Vice-Présidente de
la commission des Finances*



Jean Le Cocguic

*Finances et
Prospective territoriale*

Trois principes pour construire le budget 2026

- 1 Améliorer la qualité des services** : écoles, cantines, voirie, bâtiments publics et ensemble des services communaux.
- 2 Assumer les responsabilités héritées** : achever les projets engagés et remettre à niveau certains équipements.
- 3 Préparer l'avenir** : gérer rigoureusement les choix d'investissement et engager progressivement les projets de mandat.

Le budget principal 2026

Un budget de fonctionnement au service du quotidien

Le budget de fonctionnement constitue **le socle de l'action municipale**. Il permet d'assurer, jour après jour, le **bon fonctionnement des services publics communaux** et de répondre aux besoins quotidiens des habitants.

Il finance notamment les écoles, la restauration scolaire, les services administratifs, l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics, l'éclairage public, les dépenses de personnel, l'action sociale portée par le CCAS, ainsi que le soutien au tissu associatif qui participe activement à **la vie de nos trois villages**.

Pour 2026, le budget de fonctionnement s'élève à **2,83 millions d'euros**. Malgré un contexte marqué par l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie et la hausse générale des dépenses de fonctionnement, la municipalité a fait le choix de maintenir un service public de qualité tout en maîtrisant les dépenses.

Cette gestion responsable permet de dégager **des marges de manœuvre** pour répondre aux priorités du mandat : renforcer nos écoles, soutenir les associations, développer l'action sociale et améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

Un budget d'investissement pour préparer l'avenir

Le budget d'investissement traduit **la vision de long terme de la commune**. Il permet de financer les projets qui amélioreront durablement le cadre de vie des habitants et renforceront **l'attractivité de Val de Louyre et Caudeau**.

Il concerne notamment la rénovation et la modernisation des bâtiments communaux, les travaux de voirie, l'entretien et la valorisation du patrimoine, les équipements sportifs, les aménagements des espaces publics, les projets en faveur de la transition écologique ainsi que les investissements destinés à **améliorer les services rendus** à la population.

En 2026, **3,79 millions d'euros** sont inscrits au budget d'investissement, contre 3,35 millions d'euros prévus en 2025, soit une progression de **438 362 € (+13,1 %)**. Cette augmentation traduit la volonté de poursuivre les projets engagés tout en lançant de **nouvelles opérations** répondant aux attentes exprimées par les habitants.

Ces investissements sont programmés **avec prudence et responsabilité**. Ils s'appuient sur une recherche active de financements extérieurs et sur une **hiérarchisation rigoureuse des priorités**. L'objectif est de préparer l'avenir sans compromettre les équilibres financiers de la commune, afin de transmettre aux générations futures **un patrimoine entretenu, des équipements modernisés et un territoire toujours plus attractif**.

 INVESTISSEMENT Préparer l'avenir	PRÉVU 2025	PRÉVU 2026	ÉVOLUTION
 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 353 957 €	3 792 319 €	 + 438 362 € (+13,1 %)
 RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 524 795 €	3 792 319 €	 + 267 524 € (+7,6 %)
 SOLDE D'INVESTISSEMENT <i>Recettes - Dépenses</i>	+ 170 838 €	—	- 170 838 €
 FONCTIONNEMENT Assurer les services au quotidien	PRÉVU 2025	PRÉVU 2026	ÉVOLUTION
 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 873 037 €	2 827 725 €	 - 45 312 € (-1,6 %)
 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 873 037 €	2 827 725 €	 - 45 312 € (-1,6 %)
 SOLDE DE FONCTIONNEMENT <i>Recettes - Dépenses</i>	0 €	0 €	0 €
 TOTAL GÉNÉRAL <i>Dépenses de fonctionnement + dépenses d'investissement</i>	6 226 994 €	6 620 044 €	 + 393 050 € (+6,3 %)

Les chiffres qui structurent l'année budgétaire 2026



Des choix pour un meilleur service aux habitants

Le budget 2026 est le reflet des priorités que nous avons souhaité donner à ce début de mandat. Dans un contexte budgétaire exigeant, nous avons fait le choix d'orienter davantage de moyens vers les politiques qui **améliorent concrètement le quotidien** des habitants.

L'action sociale est ainsi renforcée avec une augmentation significative des crédits du CCAS, afin de mieux accompagner les **personnes les plus fragiles, de lutter contre l'isolement des aînés et de développer des actions de solidarité** à l'échelle de nos trois villages.

L'école constitue également une priorité majeure. Les moyens consacrés à l'éducation progressent afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, d'accompagner les projets pédagogiques et de construire une politique éducative ambitieuse, ouverte sur **les langues, le sport, la culture et le bien-être** à l'école.

Nous avons également décidé d'accentuer **l'effort consacré à la voirie**. Après plusieurs années de sous-investissement dans l'entretien courant, les crédits dédiés au fauchage, à l'entretien du réseau routier et à la sécurité des déplacements sont en **nette progression** afin d'améliorer durablement le cadre de vie et les conditions de circulation.

Enfin, parce qu'elles sont le cœur battant de nos villages, **les associations bénéficient d'un soutien renforcé**. L'augmentation des subventions, la mise en place d'appels à projets et l'organisation d'un forum des associations traduisent notre volonté d'accompagner celles et ceux qui **font vivre** notre territoire au quotidien.

Ces orientations témoignent d'une même ambition : faire du budget communal un véritable levier au service de la qualité de vie, de la proximité et du dynamisme de Val de Louyre et Caudeau, tout en préparant l'avenir avec responsabilité.

TAXES COMMUNALES		2026
	T.H. sur les résidences secondaires	13,04 %
	Taux taxe foncière sur le bâti	51,61 %
	Taxe foncière sur le non bâti	96,95 %

Taux votés en 2026 : stabilité fiscale (pas d'augmentation des taux communaux).

Une stabilité fiscale confirmée

Conformément à l'engagement pris devant les habitants, le conseil municipal a fait le choix de **ne pas augmenter** la part communale des impôts en 2026.

Il convient de rappeler que les taux applicables à Val de Louyre et Caudeau demeurent différenciés selon les trois villages historiques. Cette situation résulte du **lissage fiscal** mis en place lors de la création de la commune nouvelle, afin d'harmoniser progressivement la fiscalité sur une période de **douze ans**. Les taux sont calculés chaque année par les services fiscaux selon ce mécanisme.



**“ 3 villages et un patrimoine conséquent
à entretenir et à embellir
pour un cadre de vie préservé ”**

LES 100 PREMIERS JOURS : UNE ÉQUIPE PLEINEMENT MOBILISÉE

Axe 1 – Une commune humaine, solidaire et engagée

Le dynamisme associatif est au cœur de notre projet de territoire. **Le comité des fêtes de Sainte-Alvère a été relancé** et un nouveau bureau a été constitué pour le comité des fêtes de Cendrieux, témoignant d'un nouvel élan au service de l'animation de nos villages.

Afin de renforcer le dialogue avec les bénévoles, le **premier Conseil de la Vie Associative** s'est réuni. Il permettra une meilleure coordination des événements tout au long de l'année. Cette dynamique se poursuivra avec le **premier Forum des associations**, organisé le 12 septembre 2026, de 10 h à 12 h, place de l'Église à Sainte-Alvère.

La municipalité a également mobilisé les élus, les agents communaux et les associations pour préparer les **grands rendez-vous de l'été** : marchés gourmands, Fête de l'Europe, pique-nique européen, Fête des Bâtons, cérémonie en hommage à Jean Reghem, fête nationale et nombreuses animations locales dont le retour des Cendriales pour une soirée cabaret à la salle culturelle de Cendrieux. Ces événements participent pleinement au rayonnement de notre commune et **renforcent les liens** entre les habitants de nos trois villages.

La commune s'est également dotée, pour la première fois, d'un **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Placé sous la vice-présidence de Catherine Caillaud, il permettra de développer une véritable politique sociale de proximité et **d'aider nos aînés**.

Cette ambition se prolongera avec l'engagement de Val de Louyre et Caudeau dans la démarche « **Ville Amie des Aînés** », afin de mieux accompagner nos aînés et de lutter contre leur isolement.



Commémoration mort de Jean Reghem (Cendrieux)



Cérémonie à Saint Germain et Mons



Marché gourmand du 6 Juillet 2026 (Sainte-Alvère)



Sécurisation des aînés durant l'épisode caniculaire dans une salle climatisée.



Cérémonie 8 Mai 2026 à Saint Laurent des bâtons



Soirée Cabaret organisée dans le cadre des Cendriales
Juin 2026



Fête des bâtons Juin 2026

Axe 2 – Une commune éducative, sûre et protectrice

La jeunesse constitue l'une des grandes priorités du mandat. Après plusieurs mois de préparation avec les équipes éducatives et l'Inspection de l'Éducation nationale, **le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) sera officiellement lancé en octobre 2026**. Il constituera la feuille de route de notre politique éducative.

La commune engage également le projet « **Bien manger à l'école** », avec l'accompagnement de Jean-Marc Mouillac. M. Mouillac a été responsable de la première cantine 100% bio de Dordogne à marsdaneix puis du programme de transformation de l'ensemble des collèges de Dordogne en Bio et/ou local et 100% fait maison. Cette démarche prévoit **la rénovation des cantines, le développement d'une restauration privilégiant les produits bio, locaux et faits maison, ainsi que la formation des équipes de restauration** afin d'améliorer durablement la qualité des repas proposés aux enfants.

Le soutien aux associations sportives est renforcé, tout comme les actions en faveur de la jeunesse, avec notamment la création prochaine d'un **Conseil Municipal des Jeunes**.

En matière de sécurité, **une étude sur la circulation et le stationnement** à Sainte-Alvère est engagée afin d'améliorer les déplacements dans le bourg. La commune élabore également son **Plan Communal de Sauvegarde**, indispensable pour mieux faire face aux risques climatiques et aux situations d'urgence.



1ère réunion pour évoquer des travaux
d'amélioration des cantines visant au Bio et/ou
local et fait maison avec Jean-Marc Mouillac.



Etude de sécurisation de la circulation et du stationnement dans
les 3 bourgs notamment Sainte-Alvère les jours de marché.

Axe 3 – Une commune durable, attractive et ouverte

Le marché aux truffes demeure un marché municipal, garantissant son identité, son ancrage local et sa renommée. Une première réunion s'est tenu avec les commissaires du marché aux truffes qui effectuent un **travail remarquable** tout au long de l'année et plus particulièrement durant la saison hivernale de la truffe noire du Périgord.

À Cendrieux, le projet Barbillon imaginé par la précédente équipe évolue. **Une réunion publique sera organisée** afin de présenter les nouvelles orientations du projet dans un souci de transparence et de concertation. Les habitants seront associés à la réflexion, notamment sur la création du futur parc public.

L'ouverture européenne de la commune se poursuit avec **la relance du jumelage entre Val de Louyre et Caudeau et Sant'Agata Feltria**. Les échanges de courriers entre les deux maires ont permis d'acter officiellement cette relance, première étape vers de nouveaux projets communs notamment concernant **le tourisme, la gastronomie et la valorisation de la truffe, des échanges épistolaires des écoliers ou encore un travail commun sur la mémoire de la résistance** en France et en Italie. Le programme de coopération territoriale européenne (Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine) sera sollicité afin d'imaginer plusieurs scénarii d'échanges possibles.

Enfin, l'**étude prospective « Val de Louyre et Caudeau 2040 »** est désormais engagée. Elle permettra de construire, avec les habitants, une vision partagée du développement de la commune, de **l'embellissement de nos villages** et des **grands projets structurants** des années à venir.

Parallèlement, la commune est accompagnée par Daniel Beauvois, paysagiste de renom, afin de définir une **stratégie de végétalisation** des centres-bourgs, **d'adaptation au changement climatique** et de progression vers l'obtention d'une **quatrième Fleur** du label « Villes et Villages Fleuris ».



Mairie et paysages de Sant'Agata Feltria



Vers le label 4 fleurs et un embellissement de nos 3 villages. Daniel Beauvois, paysagiste de renom nous accompagnera dans cette démarche que nous souhaitons ouverte avec la population.



Valorisation patrimonial de la Tour de Sainte-Alvère (projet finalisé mais débuté par la majorité précédente).



Travaux de sécurisation et de reconstruction du mur de la Chapelle de Saint-Maurice



Station d'épuration de Sainte-Alvère et travaux de sablage sur le terrain de football de Cendrieux

Axe 4 – Moderniser la commune et préparer l'avenir

L'année 2026 est également consacrée à **l'achèvement des grands chantiers engagés lors de la précédente mandature**. Les travaux de la supérette de Sainte-Alvère, de la Tour de Sainte-Alvère, dont l'inauguration est prévue **le 19 septembre 2026**, ainsi que la reprise du mur de l'église Saint-Maurice à Saint-Laurent-des-Bâtons, seront finalisés.

La commune poursuit parallèlement **un important travail de remise à niveau de ses équipements** et de son patrimoine. Plusieurs opérations de mise aux normes ont ainsi été engagées : remplacement des compteurs forains, rénovation du compteur électrique de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, remplacement de fenêtres condamnées dans les écoles de Cendrieux et de Sainte-Alvère, changement des portes de la Mairie de Saint-Laurent-des-Bâtons ou encore **pose de nouveaux défibrillateurs** sur le territoire communal.

Les équipements sportifs bénéficient également de **travaux d'entretien**, avec le sablage et le compactage du terrain de football de Cendrieux, afin d'améliorer **les conditions d'accueil** des associations et des pratiquants.

La modernisation des infrastructures se poursuit également dans le domaine de l'assainissement. Les travaux de la **station d'épuration de Sainte-Alvère**, représentant un investissement total de **650 000 €**, sont désormais achevés et feront l'objet d'une inauguration au mois d'octobre. Par ailleurs, le projet de nouvelle station d'épuration à Saint-Laurent-des-Bâtons, dont le coût prévisionnel est estimé à **155 000 €**, entre dans sa phase opérationnelle ; une réunion publique sera organisée à la rentrée afin de **présenter le projet aux habitants**.

Enfin, la municipalité poursuit **la modernisation de ses moyens d'action**. Les crédits consacrés à la voirie et au fauchage sont renforcés et **l'acquisition d'un nouveau tracteur**, pour un montant de **50 000 €**, est en cours afin d'améliorer l'entretien des routes et des accotements. Des audits techniques sont engagés sur les bâtiments communaux, les **équipements informatiques** des services sont progressivement **renouvelés** et un programme de formation accompagne les élus et les agents tout au long du mandat.

Au-delà des grands projets, ces investissements traduisent une volonté simple : **assurer un entretien régulier du patrimoine communal, rattraper certains retards accumulés et garantir des équipements publics sûrs, modernes et adaptés aux besoins des habitants.**

L'ACTIVITE DES VOS ELUS DELEGUES

Bien manger à Val de Louyre et Caudeau

La restauration scolaire constitue une priorité du mandat municipal. **Bien manger à l'école**, c'est à la fois une question de santé, d'éducation, de qualité de vie et d'attractivité pour notre commune.

La municipalité souhaite engager progressivement une **démarche ambitieuse** autour du « bien manger » dans les cantines scolaires des trois villages. Cette réflexion porte sur **la qualité des repas, les conditions de travail des agents, l'organisation des cuisines, les approvisionnements et l'éducation au goût**. Pour accompagner cette démarche, la commune pourra compter sur l'expérience de Jean-Marc Mouillac, qui interviendra aux côtés des équipes municipales et des agents communaux.

L'objectif est de construire un modèle réaliste, adapté à une commune rurale, fondé sur la qualité, le bon sens et le respect du travail des équipes. Cette démarche s'inscrit pleinement dans **l'identité de notre territoire**, terre de gastronomie, de produits locaux et de convivialité.



Marie-Claire Taulou

5ème adjointe
Développement
Durable
et Cadre de vie

“ La biodiversité et la sobriété énergétique au coeur de notre action ”



Catherine Caillaud

1ère adjointe
Santé et Solidarité

Mieux accompagner nos aînés

À Val de Louyre et Caudeau, la municipalité souhaite **faire de la lutte contre l'isolement des aînés une priorité du mandat**. Dans une commune rurale, le maintien du lien humain est essentiel. Beaucoup de personnes âgées vivent seules, parfois éloignées des services ou confrontées à des difficultés de mobilité.

C'est dans cet esprit que la commune a signé son adhésion au réseau « Ville amie des aînés ». Cette adhésion, d'un coût annuel de 50 €, permettra de rejoindre un **réseau national d'échanges et de partage d'expériences** avec d'autres communes engagées sur ces questions, autour du maintien du lien social, de l'accès aux services, de la mobilité, de l'information et de la prévention de l'isolement. Une association « Les veilleurs de lien de Val de Louyre et Caudeau » est en cours de création. Constituée de bénévoles, elle portera une attention particulière **lors d'événements climatiques comme les canicules du moment**.

Parallèlement, le nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été installé afin de **renforcer l'action sociale de proximité** et de mieux accompagner les habitants les plus fragiles.

“ Ensemble et solidaire, nous sommes plus forts ”

Signature « Ville européenne » et relance du jumelage avec Sant'Agata Feltria

Le 25 juillet prochain, la commune de Val de Louyre et Caudeau signera officiellement son engagement dans la démarche « **Ville européenne** ». Cette initiative traduit la volonté **d'ouvrir davantage notre territoire aux échanges**, aux coopérations et aux projets européens, tout en valorisant l'identité rurale et patrimoniale de la commune.

Cette démarche prend tout son sens avec la volonté de relancer le jumelage avec la ville italienne de **Sant'Agata Feltria**, en Émilie-Romagne. Ce partenariat historique constitue une belle opportunité de renforcer les **liens entre nos territoires** autour de valeurs communes : ruralité, patrimoine, gastronomie, culture de la truffe et convivialité. Les habitants bénévoles souhaitant s'impliquer dans cette démarche sont invités à se faire connaître auprès de la mairie. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à l'organisation des échanges, accueillir les délégations ou proposer des idées et des projets.



Laurence Mottet

3ème adjointe

*Attractivité du territoire,
Culture et commerce*

“ S’ouvrir au monde pour attirer et rayonner ”



Emilie Grellety

Maire déléguée de
Saint Laurent des bâtons
Vie associative

“ Je place l’écoute, la proximité et le lien humain au coeur de mon engagement pour la commune ”

Partager, nous retrouver et faire vivre l'esprit de village.

La vie associative est une véritable richesse pour notre commune. Afin de renforcer les échanges entre les associations et de **faciliter l'organisation des manifestations**, un premier Conseil des associations s'est tenu le 22 juin 2026 à Saint-Laurent-des-Bâtons.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les attentes de chacun et de mettre en place un calendrier partagé. Cet outil a pour objectif **de mieux coordonner les événements organisés** sur l'ensemble de la commune et d'éviter les chevauchements de dates, afin que chaque manifestation puisse bénéficier de la meilleure visibilité possible.

Notre tout premier **Forum des associations** aura lieu **le Samedi 12 septembre 2026 de 10 h à 12 h – Sainte-Alvère**. Les Associations de la commune et associations extérieures proposant des activités sur notre territoire seront réunies pour vous faire découvrir leurs actions, leurs animations et les nombreuses activités accessibles à tous.

Je profite également de cet article pour vous rappeler que, depuis mon élection en tant que maire déléguée de Saint-Laurent-des-Bâtons, je vous accueille en permanence à la mairie **chaque samedi de 9 h 30 à 11 h 30**. Ces permanences sont ouvertes à tous : n'hésitez pas à venir me rencontrer pour échanger, partager vos idées ou évoquer les sujets qui vous concernent.

Travaux et équipements : entretenir, moderniser et préparer l'avenir

Depuis le début du mandat, les élus assurent un suivi attentif des différents chantiers engagés sur la commune, avec la volonté de les mener à leur terme et de les adapter, si nécessaire, aux besoins des habitants. L'année 2026 est notamment marquée par **la poursuite des travaux de la chapelle Saint-Maurice et l'achèvement de plusieurs opérations importantes** engagées lors de la précédente mandature.

En lien étroit avec les services techniques, la municipalité poursuit également **l'entretien et la modernisation progressive des équipements communaux**. Qu'il s'agisse de la voirie, des bâtiments publics ou des espaces communs, l'objectif est de garantir un service public de qualité tout en préservant durablement le patrimoine communal.

Par ailleurs, plusieurs réflexions sont engagées afin **d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics** et de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans les années à venir.



Denis Gensou

6ème adjoint

Travaux et Equipements

**“ Choisir le
quotidien et les
services comme
des priorités ”**



Patrice Taulou

Maire délégué de Cendrieux
Voirie et Logement

La voirie : prévenir plutôt que guérir

La municipalité a fait le choix de porter le **budget consacré à la voirie à 200 000 € en 2026, soit une augmentation de 40 000 €** par rapport à l'année précédente. Cet effort important sera concentré en priorité sur les voiries structurantes de la commune, afin d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

À l'heure où de nombreuses collectivités sont contraintes de réduire leurs investissements, nous faisons le choix **d'un entretien renforcé** de notre réseau routier. Notre objectif est clair : rattraper progressivement le retard accumulé et éviter, demain, des travaux de réfection beaucoup plus lourds et coûteux.

Cette stratégie repose sur une conviction simple : **en matière de voirie, prévenir vaut mieux que guérir**. Préserver durablement nos routes est **l'affaire de tous**. Chacun peut y contribuer par quelques gestes simples : respecter les accotements, tailler les branches qui empiètent sur le domaine public et peuvent gêner les réseaux téléphoniques et internet, ou encore signaler à la mairie les dégradations de la chaussée, les nids-de-poule et les problèmes d'écoulement des eaux.

**“ Agissons
ensemble pour la
sécurité de nos
routes
communales ”**

DISCOURS DE L'ELECTION DU MAIRE

Liberté. Égalité. Fraternité.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers collègues,

Chers habitants de Val de Louyre et Caudeau, de Sainte-Alvère, de Saint-Laurent-des-Bâtons, de Cendrieux,

Aujourd'hui est un moment important pour notre commune. Un moment républicain. Un moment démocratique. Un moment qui nous engage collectivement.

Je veux saluer la très forte mobilisation des habitantes et des habitants lors de cette élection : un taux de participation de 87,46 %. Ce chiffre dit tout. Il dit une commune mobilisée, une démocratie vivante, des habitants engagés. Et il nous oblige.

Je veux le dire avec sincérité : le résultat de cette élection appelle aussi à l'humilité. Deux voix d'avance. Deux voix, c'est peu. Mais deux voix, c'est beaucoup aussi, parce que c'est la démocratie. Cela ne donne pas un droit supérieur. Cela nous donne une responsabilité supplémentaire. Il nous oblige à écouter davantage, à rassembler plus largement, à convaincre encore.

Je veux aussi dire un mot de cette campagne. Elle a été suivie, regardée, bien au-delà de notre commune. Une campagne scrutée dans tout le département. Une campagne engagée, de terrain, sur le fond, en tout cas c'était notre volonté. Je veux remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, qui nous ont ouvert leurs portes, qui ont pris le temps de nous rencontrer, de nous écouter, et de se laisser convaincre.

Je veux avoir un mot pour Philippe Ducène. Si la campagne a parfois été rude, elle s'est tenue, les urnes ont parlé, et je n'ai pas de rancœur. Philippe Ducène a été maire pendant quarante années, conseiller général, élu de l'agglomération, président du Syndicat Départemental d'Énergies. Une carrière politique locale conséquente, un engagement constant, un parcours qui a profondément marqué notre territoire. C'est l'engagement d'une vie, et pour cela j'ai un profond respect.

Je veux aussi avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont exercé la fonction de maire sur ce territoire. À Saint-Laurent : Georges Perrot, Louis Herbreteau. À Sainte-Alvère : Adrien Bels, Robert Caillaud, René Wilmet. À Cendrieux : Raymond Taulou, Gilles Le Roux. Parce que rien ne commence aujourd'hui. Nous nous inscrivons toujours dans une histoire et dans un héritage.

La démocratie est une chose fragile qu'il nous faut cultiver : le respect des opinions contraires, le respect des divergences, la reconnaissance de l'autre dans sa différence. Dans un moment où le débat public peut parfois se durcir, où la confiance s'est fragilisée au niveau national, nous avons une responsabilité particulière. À nous, élus locaux, de la reconstruire, par les faits, par la démonstration du réel, mais aussi par le retour de l'humilité et de la simplicité. Ici, dans la proximité, dans la vérité, dans la transparence.

Parce que la confiance ne se décrète pas : elle se construit et elle se mérite.

Je veux dire ma reconnaissance à mon équipe, à la liste Notre Avenir Commun, qui m'a fait confiance. Une équipe formidable, engagée, sincère, méthodique, et qui s'est mobilisée sur le terrain. Des candidats devenus aujourd'hui, pour certains pour la première fois, des élus de la République. Je n'aurais rien fait sans eux : toutes les aventures sont belles si elles sont collectives.

Être élu de la République, c'est s'engager. S'engager, c'est donner de son temps, prendre sur sa vie personnelle pour les autres. Derrière chaque élu, il y a des familles, des soutiens, des sacrifices. Je veux les remercier.

Ce n'est un secret pour personne : je ne suis pas né ici. Qu'importe d'où l'on vient ; l'important, c'est où l'on va. Aujourd'hui, mes racines y sont ancrées, profondes, stables et durables depuis presque vingt ans. Je veux avoir une pensée pour mon arrière-grand-père, Fernand, paysan et conseiller municipal. Un homme pour qui le labeur, le travail et la simplicité résonnaient avec une certaine conception de la République : concrète, vécue, qui ne se proclame pas mais se pratique. Je crois qu'il serait fier aujourd'hui. On vient toujours de quelque part, et moi, je viens de là.

Je veux aussi vous dire combien j'aime cette commune, et mon attachement à nos commerces, à nos services, à nos lieux de vie. Dans une commune rurale, ce sont des piliers. Quand un commerce ferme, c'est un peu de vie qui s'éteint. Quand un service disparaît, c'est un peu de lien qui se fragilise. Soutenir nos commerces et maintenir nos services, c'est faire vivre la commune. Et nous devons conjuguer ensemble notre ruralité et la modernité.

Notre ambition est simple : remettre de l'humain, de la vie et du service public dans nos villages. Retrouver un esprit de village, faire en sorte que chacun s'y sente chez soi. Je serai un maire qui décide, mais jamais seul. Un maire qui écoute, mais qui agit. Un maire simple et accessible.

Cette écharpe que je porte aujourd'hui, bleu, blanc, rouge, c'est le symbole de la République. Mais c'est aussi un poids : le poids des responsabilités. Et ma responsabilité, c'est de rassembler. Il n'y a plus de liste, plus de compétition, plus de rivalité. Il n'y a plus qu'un seul objectif : l'unité de notre commune. Je serai le maire de toutes et de tous, de celles et ceux qui ont voté pour nous, mais aussi de celles et ceux qui ne l'ont pas fait. Je laisserai toute la place nécessaire aux élus d'opposition pour participer, donner leur avis et exercer leur mandat de manière libre et éclairée, parce que la démocratie locale se construit dans le débat.

Une commune, ce sont des élus, mais aussi des agents, au service d'une population. Je veux les associer pleinement et les remercier pour le travail qu'ils mènent au quotidien et qu'ils mèneront demain avec moi. Et à vous, habitantes et habitants de Val de Louyre et Caudeau, je veux dire que nous avons une responsabilité collective. Rien ne se fera sans vous, mais tout peut se faire avec vous.

Pour défendre et faire vivre ensemble la concorde républicaine, je voudrais terminer par une inspiration de Robert Badinter, qui disait, en parlant des valeurs de la République, qu'il faut y ajouter la justice.

« *La justice n'est pas une valeur parmi d'autres. Elle est la condition de toutes les autres.* » C'est pourquoi je serai un maire juste, parce que c'est la seule manière d'être un maire fort. Je vous remercie.

 Clément Bijou
Maire de Val de Louyre et Caudeau

UN BULLETIN MUNICIPAL APPELÉ À ÉVOLUER

Ce premier bulletin municipal a **vocation à évoluer au fil des prochaines éditions**. Nous souhaitons **en faire un véritable reflet de la vie de notre commune**, de ses projets et des initiatives qui font vivre nos trois villages.

Une place plus importante sera progressivement accordée à **la vie associative, aux initiatives locales**, ainsi qu'à **la mise en valeur de nos artisans, commerçants et producteurs**, notamment à travers la création d'un **annuaire communal**.

Parce que ce bulletin est aussi le vôtre, **un comité de rédaction sera prochainement constitué**. Toutes les personnes souhaitant participer à son élaboration, proposer des idées ou contribuer à faire connaître la richesse de notre territoire sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Ensemble, faisons de ce bulletin **un outil d'information, de partage et de dialogue** au service de tous les habitants de Val de Louyre et Caudeau.

EXPRESSION DE LA MAJORITE

Depuis notre élection, nous avons fait un choix simple : **celui du travail**. Un travail sérieux, constant, parfois discret, **loin des polémiques inutiles et de l'agitation permanente des réseaux sociaux**. Nous croyons qu'une commune se construit d'abord par les actes, la présence sur le terrain, l'écoute des habitants et le sens des responsabilités.

Notre équipe municipale agit avec **sincérité**, dans un esprit de **simplicité et de proximité**. Nous ne prétendons pas tout réussir immédiatement, mais nous avançons avec une volonté claire : donner le meilleur de nous-mêmes au service de Val de Louyre et Caudeau. Ce mandat repose aussi sur une conviction forte : rien de durable ne se construit seul. **Le sens du collectif** guide notre action quotidienne, entre élus, agents communaux, associations et habitants.

Notre commune possède de nombreux atouts : **ses villages, son tissu associatif, ses commerces, ses écoles, son patrimoine et surtout ses habitants**. C'est ensemble que nous pourrons les faire vivre et préparer l'avenir. Nous continuerons à agir avec engagement, humilité et détermination, au service de l'intérêt général et de la qualité de vie dans nos trois villages.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Contacté, le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans le bulletin municipal.

PLANTATION DU MAI

*Tradition, partage
et convivialité !*

**3 RENDEZ-VOUS
DANS NOS VILLAGES**



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026
SAINT LAURENT DES BÂTONS



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026
CENDRIEUX



DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026
SAINTE ALVÈRE

**10H30
-
12H**

Suivi d'un
**APÉRITIF
RÉPUBLICAIN**



*Venez nombreux célébrer cette tradition
qui fait vivre nos villages !*

